

LÉCH n°95 Janvier 2016 de Prunay

bulletin trimestriel d'information du village de Prunay

magazine



TELETHON

Une première réussie P.7



ASI INNOVATION

Une entreprise dynamique P.6



EVENEMENTS

Prunay en images P.10





Edito

Le temps file et les années passent... Quand une nouvelle année commence, on espère toujours qu'elle sera meilleure que celle qui vient de s'écouler.

C'est toujours avec plaisir que je m'adresse à vous en début d'année. L'occasion de faire le bilan et d'annoncer les futurs projets, enfin de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants. Ceci prouve que notre commune est attractive et accueillante, et qu'il y fait bon vivre.

« rassemblons-nous autour de nos perspectives »

A l'occasion des « **Vœux du Maire** », je vous invite à nous rejoindre le **22 janvier à 19h**, à la salle des fêtes de Prunay. Nous vous présenterons le bilan de l'année 2015, vous parlerons des projets 2016, et récompenserons les gagnants du concours « **l'Echo de Prunay** ». Nous clôturerons cette rencontre, comme chaque année, avec le verre de l'amitié.

Je souhaite à tous les Prunaysiens, une bonne et heureuse année 2016.

Frédéric Lèpan



Sommaire

- P. 2-3-4 Actions municipales
- P. 5-6-7 Economie locale
- P. 8-9-10 Actualités village
- P. 11 Bibliothèque
- P. 12 Vie des Associations
- P. 13-14 L'école
- P. 15 Infos/Agenda

ELECTIONS REGIONALES**Résultats PRUNAY - 13 décembre 2016**

Après un premier tour avec des résultats très proches des nationaux, avec 49 % d'abstention, le second tour a vu 472 votants se déplacer, soit 61 % des électeurs inscrits à Prunay.

INSCRITS : 773
VOTANTS : 472
ABSTENTION : 39 %
SUFFRAGES EXPRIMÉS : 445
BULLETINS NULS ou BLANCS : 27



| LISTES | Conduite par | Liste MARNE conduite par | Résultats |
|--|----------------------|--------------------------|------------|
| «PLUS FORTE, PLUS PROCHE NOTRE REGION» | Jean-Pierre MASSERET | Jacques MEYER | 61 |
| «LISTE FRONT NATIONAL présentée par Marine LE PEN» | Florian PHILIPPOT | Pascal ERRE | 161 |
| «UNISSONS NOS ENERGIES» | Philippe RICHERT | Xavier ALBERTINI | 223 |
| TOTAL DES SUFFRAGES EXPRIMES | | | 445 |

infos

PERMANENCE DES ELUS

Tous les derniers samedis de chaque mois, de 11 heures à 12 heures.
 Prochaines dates : 30/01 ; 27/02 ; 26/03

ETAT-CIVIL 2015**Naissances**

Camille CARON 27 mars
Cléa GAP 4 mai
Karl BARROIS BOUCAULT 29 mai
Eloi MOREAUX 11 juin
Ellie DELOBEL 28 septembre
Noah MONTURET 13 octobre
Louison BAUTRAIT 27 octobre

Décès

Anne-Marie LEGROS 28 février
Gilbert QUATREVAUX 21 août
Lucien PHILIPPOT 28 août
Claude JOLY 6 octobre
Yves ESCHLIMANN 20 novembre

Pas de mariage célébré à la Mairie de Prunay en 2015

infos

ORDURES MENAGERES

Nous vous rappelons les jours de ramassage des ordures :

- Modulos bacs jaune : à sortir le **MARDI SOIR**
- Poubelles couvercles bordeaux : à sortir le **JEUDI SOIR**

Deux bennes à verre sont à votre disposition. Une près de la salle des fêtes et une rue de la Grosse Croix. Elles sont accessibles tous les jours. Pour le bien-être des riverains, il est interdit de déposer ses verres de 20 heures à 8 heures. Nous vous remercions de votre compréhension.

ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale dont dépend notre commune assure une permanence tous les 1^{ers} Mardis de chaque mois, de 14 h30 à 16 heures à la mairie.

Si vous désirez la contacter entre-temps, vous pouvez lui téléphoner au 03 26 97 00 94

Elle assure également une permanence à Val de Vesle : le 4^{ème} mardi de 14 h30 à 16 h.

NUMEROS UTILES

Pompiers : 18 (portable : 112)
 Gendarmerie : 17
 Beaumont ou Taissy : 03 26 03 92 40
 SAMU : 15 (portable : 112)
 Service de l'Eau 03 26 47 51 45
 Tri Info : 03 26 02 90 90
 Transport à la Demande (CITURA) : 09 69 39 29 20
 Mairie : 03 26 61 72 44

Vendredi 16 octobre 2015



Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le conseil dispose d'un droit de préemption sur les ventes de propriétés effectuées sur le territoire de la commune.

Le conseil décide de ne pas user de ce droit sur les ventes des propriétés suivantes :

- Propriété cadastrée AC32, sise 9, rue de la Grosse Croix d'une surface de 637m².
- Propriété cadastrée AD 217 lot A sise 18, rue du Président Roosevelt, d'une surface de 588m².
- Propriété cadastrée AC217 lot B, sise 18, rue du Président Roosevelt, d'une surface de 602m².

Remboursement de location de la salle des fêtes

A titre exceptionnel, le conseil accepte de rembourser un acompte versé au moment de la réservation de la salle des fêtes à un particulier.

Effacement de réseau

Le conseil est informé du projet d'effacement de réseau électrique rue de la Libération, par le Syndicat Intercommunal d'Energies de la Marne . Ces travaux seraient réalisés avant l'aménagement de la voirie. La commune se charge de solutionner les problèmes liés au réseau d'éclairage public, et de

télécommunication.

Chaufferie de la Mairie

La mairie n'a reçu qu'un appel d'offre : Le pli sera considéré comme infructueux sans ouverture.

Délégué communautaire :

Un délégué communautaire suppléant doit être désigné pour siéger aux commissions en tant que suppléant. Jean-François MARTINELLO est désigné à l'unanimité.

Salle des fêtes :

Les réfrigérateurs de l'école seront remplacés.

Ecole :

Le lave-vaisselle et le réfrigérateur de l'école seront remplacés.

Permanence des élus :

Le samedi 31 octobre une permanence sera tenue en mairie de 11h à 12h pour recueillir les doléances des administrés.

Ecole privée :

Un nouveau directeur gère l'école privée de Prunay qui accueille 21 élèves.

Vendredi 6 novembre 2015

Transfert de charges

Le transfert de compétences entre les communes membres de Reims Métropole entraîne un transfert de charges.

Ainsi 124 487€ seront être reversés à la commune.

Excédent service de l'eau

Le conseil accepte de reverser à Reims Métropole la somme de 21 482€ en dépense d'investissement et 107 440€ en dépenses de fonctionnement, en trois fois. Ces sommes correspondent aux résultats des exercices antérieurs du budget

de l'eau et de l'assainissement (2012 et 2013). Le conseil avait alors décidé de reverser les excédents en « compensation » des travaux d'assainissement sur la commune.

Rapport d'Activités de Reims Métropole

Le conseil adopte le rapport d'activités de Reims Métropole avec 12 voix pour, et 1 abstention. Les retards récurrents de transport sur la ligne 16 sont signalés.

Schéma de mutualisation de services

Le conseil émet un avis favorable avec 9 voix pour, 2 contre et 1 abstention, sur le schéma de mutualisation de services administratifs proposé par la Communauté d'Agglomération de Reims Métropole.

Shéma de Coopération Intercommunale :

Le conseil est informé de la proposition de redécoupage du département en intercommunalités et découvre le schéma proposé par le Préfet.

Vendredi 6 novembre 2015 (suite)

Enfouissement de réseau

Le conseil autorise le Maire à signer la convention avec le Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne pour un enfouissement de réseau aérien électrique, et de communication électronique d'Orange, Chemin de la Voie François.

Convention de déneigement des voies publiques

Le conseil autorise le Maire à signer la convention qui permet à plusieurs agriculteurs de procéder au déneigement de la commune si

nécessaire.

Don de sang

Le conseil est informé que l'opération « Don du sang » aura lieu le samedi 14 novembre 2015 de 8h30 à 12h30 sur la place de la Mairie.

Vœux du Maire

Le vendredi 22 janvier, à la salle des fêtes, à 19h se déroulera la cérémonie des vœux du Maire

TNT HD

L'arrêt Le conseil est informé

que la TNT HD sera mise en place le 5 avril 2016, ce qui obligera les usagers à effectuer une recherche de chaînes de télévision.

Permanence des élus

La prochaine permanence d' élu est fixée au samedi 28 novembre de 11h à 12h en mairie.

Echo de Prunay

L'Echo de Prunay sera distribué par les pensionnaires de « la Sittelle » le mercredi 13 janvier 2016.

Vendredi 4 décembre 2015

Déclaration d'Intention d'Aliéner

Le conseil dispose d'un droit de préemption sur les ventes de propriétés effectuées sur le territoire de la commune. Le conseil décide de ne pas user de ce droit sur les ventes des propriétés suivantes :

- Propriété cadastrée ZL 127, sise dans la Zone Artisanale, d'une surface de 24 919m².
- Propriété cadastrée AE27 et AE28 sise 13, chemin du Gué Sarrazin, respectivement d'une surface de 321m² pour l'une et 22 m² pour l'autre.

Schéma de Coopération Intercommunale

Au 1er janvier 2013, la communauté de communes de Taissy a fusionné avec Reims Métropole. La réforme territoriale se poursuit, et impose aux intercommunalités de moins de 15 000 habitants, de fusionner avec une intercommunalité voisine.

Ceci implique un nouveau schéma proposé par le Préfet, sur lequel le conseil doit émettre un avis. Ainsi, le conseil émet un avis défavorable à la fusion de Reims Métropole avec la communauté de communes de Châlons-en-Champagne, avec 9 voix pour et 4 abstentions pour les conséquences que l'augmentation des taux de prélèvements, et la perte de la compétence « école » entraîneraient.

Dotations d'Equipements des Territoires Ruraux (DETR)

Le conseil dresse une liste de travaux à effectuer sur la commune, permettant de bénéficier de la DETR : le changement de la chaudière de la mairie entrant dans la rénovation thermique des bâtiments, et les travaux entrant dans le programme de mise aux normes d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public sont prioritairement retenus.

Plan Local d'Urbanisme

Une réunion s'est déroulée le mercredi 2 décembre 2015 pour déterminer les surfaces à reclasser et leur destination (habitat, service, commerce...). Une prochaine réunion générale du conseil devra permettre de finaliser ce schéma.

Cimetière

Le conseil émet un avis favorable à l'épandage de cendres de défunts dans le jardin du souvenir situé dans le cimetière. Une plaque normalisée pourra également être apposée sur un support placé à cet endroit. Le conseil répond favorablement à la requête d'une famille qui n'habite plus le village et qui souhaite réserver deux places dans le columbarium du village.

Elections Régionales

Le conseil prend connaissance du planning du bureau de vote ouvert de 8 à 18 heures dimanche 6, et dimanche 13 décembre 2015.

Assainissement

Le conseil est informé que le remboursement des frais de raccordement n'excèdera pas le montant fixé sur la convention, soit 3500€ maximum pour les propriétaires qui ont les frais de travaux les plus importants.

Illuminations

Les illuminations et les décorations dans le village sont remarquables ; l'illumination des rues adjacentes est envisagée. Un programme d'achat et d'installation progressif est décidé pour les années futures.

Don de sang

L'opération « don du sang du samedi 14 novembre 2015 a accueilli 61 donneurs et 2 refus.

Vœux du maire La cérémonie des vœux du maire est arrêtée au vendredi 22 janvier 2016 à 19 heures dans la salle des fêtes.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Télévision, bientôt la nouvelle norme de diffusion

A partir du 5 avril prochain, les 25 chaînes de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) vont diffuser leurs programmes en HD (Haute Définition). La norme Mpeg4 remplace le Mpeg2.

Tous les foyers qui reçoivent la télévision par antenne râteau sont concernés par ce changement.

Pour les téléviseurs qui ne sont pas HD, il faudra s'équiper d'un adaptateur Mpeg4.

Mais même pour ceux qui sont HD, il faudra relancer une recherche automatique de chaînes, car leur répartition est aussi modifiée.

A noter qu'un téléviseur est HD s'il possède le logo 'TNT HD' ou si 'Arte HD' apparaît sur le canal 7 ou le canal 57.

Dans le cas des réceptions par satellite, il faut s'assurer que le décodeur est compatible HD.

Le site recevoirlatnt.fr détaille cette transition et explique les accompagnements possibles.



REIMS METROPOLE

LE GRAND REIMS

Depuis quelques mois, l'actualité a mis sur le devant de la scène le redécoupage administratif de notre pays en bouleversant les ensembles établis de longue date.

Si les médias ont fortement relayés la création des futures grandes régions, donnant lieu à des regroupement souvent discutés, parfois même discutables, une réorganisation profonde est également en train de se mettre en place à une échelle plus proche de notre quotidien.

Moins médiatisée que la future ACAL, nom provisoire donné à la grande région regroupant l'Alsace, la Champagne-Ardenne et la Lorraine, les pouvoirs publics ont lancé durant l'été 2015 la loi concernant la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) avec l'objectif de moderniser l'organisation territoriale de la France en renforçant notamment les collectivités locales en les regroupant. L'une des illustrations les plus concrètes de ces décisions repose sur la simplification de la carte intercommunale, centrée sur des bassins de vie regroupant au moins 15 000 habitants, tout en diminuant le nombre d'intervenants dans les domaines de l'eau potable, de l'assainissement, des déchets ou des transports.

Concernant le département de la Marne, le préfet du département a ainsi présenté aux élus en octobre dernier un schéma départemental de coopération intercommunal, incluant notamment la création d'une communauté urbaine regroupant Reims et

Châlons-en-Champagne. Au-delà d'une rationalisation du schéma départemental, l'objectif était également de faire face aux agglomérations de plus grande importance de la future grande région, telles que Strasbourg ou Metz et Nancy, toutes à l'est, pour rééquilibrer les forces en présence au profit de la Champagne-Ardenne. Si cette option a eu un temps les faveurs d'un certain nombre d'élus locaux, conscient de la faiblesse de nos métropoles face à ses concurrentes, des dissonances sont apparues très rapidement de la part d'un certain nombre de communes inquiètes d'être mises à l'écart d'un axe fort Reims-Châlons. Le projet initial émis par le préfet a donc rapidement cédé la place au **Grand Reims**, regroupant cette fois **141 communes pour plus de 290 000 habitants**, et constituer ainsi une agglomération qui deviendrait la seconde métropole du Grand Est, tout en bénéficiant de la proximité immédiate de Paris.

A ce titre, Prunay, déjà membre de plein droit de Reims Métropole, sera partie intégrante de ce vaste ensemble qui reste à construire et qui nous oblige à repenser le vaste bassin de vie rémois.

141

COMMUNES

290 000

HABITANTS

ASI INNOVATION



Depuis des décennies, grâce à la présence conjointe de son aérodrome et d'entreprises aussi emblématiques que Reims Aviation ou Reims Aerospace, notre commune a établi des liens étroits avec le monde de l'aéronautique. Ces dernières années, ASI Innovation, une jeune entreprise promise à un bel avenir a réussi à reprendre le flambeau de ces illustres sociétés en investissant massivement le domaine de la haute technologie et des systèmes de surveillance.

Créé en janvier 2010 par Jean-Pierre Kohn et Thierry Cadiou, eux-mêmes anciens cadres de Reims Aviation, **ASI Innovation** s'est spécialisée dans la conception, la fabrication de systèmes de surveillance et l'aménagement de cabines d'avions de transport. En mars 2014, elle a pris véritablement un nouvel envol en ayant l'opportunité de reprendre Reims Aviation, entreprise historique du secteur mais qui connaissait à l'époque de grandes difficultés financières. L'objectif de cette reprise était de pouvoir bénéficier de la compétence et de l'ex-

périence de Reims Aviation, tout en disposant des outils de production et de fabrication nécessaires pour gérer l'ensemble des opérations, depuis la conception jusqu'à l'installation des équipements.

L'alliance du savoir faire et de l'investissement en recherche et développement, essentiel dans ce domaine, a conduit **ASI Innovation à être primée à de nombreuses reprises**, tout en étant notamment retenue pour équiper les appareils des douanes françaises d'appareils de surveillance ultra sophistiqués à la pointe de la technologie. Avec la multiplication des risques liés aux menaces extérieures et au terrorisme, le potentiel de développement est extrêmement important, et nul doute que l'entreprise poussera son avantage dans ce secteur à forte valeur ajoutée.

Installée actuellement à Prunay et à Reims Farman, ASI a récemment choisi de regrouper en mars 2016 la totalité de ses 50 salariés champenois sur le site de la zone industrielle de Prunay pour poursuivre la belle aventure aéronautique prunaysienne.

AMELIORATION DE L'HABITAT

« Rénover votre logement avec le programme d'amélioration de l'habitat de Reims Métropole »

Reims Métropole vient de lancer une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) qui couvre les seize communes de l'agglomération. Celle-ci permet aux propriétaires bailleurs ou occupants de bénéficier de subventions de l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et de Reims Métropole pour financer des travaux de rénovation de leurs logements de plus de 15 ans.

Cette opération a pour objectifs de :

- promouvoir et accompagner la rénovation de logements privés anciens,
- repérer les difficultés que peuvent rencontrer les propriétaires et les aider à effectuer des travaux.

L'Anah (Agence nationale de l'habitat) et Reims Métropole accordent ainsi de manière conjointe, sous conditions, des subventions aux propriétaires louant ou occupant des logements situés dans le périmètre de la communauté d'agglomération rémoise.

Pour tous renseignements, rendez-vous sur http://www.reimsmetropole.fr/amelioration_habitat ou appelez le 0 800 200 248 (appel et services gratuits).

Documentation consultable à la Mairie de Prunay

Téléthon bilan positif de la collecte papier

Pour la 4^e année consécutive, Reims Métropole avec votre soutien a mis en place une collecte exceptionnelle de papiers au bénéfice du Téléthon.

La démarche est simple : pour chaque tonne de papier collecté, l'agglomération reverse les soutiens à la performance à l'éco – organisme Ecofolio, soit 80€/tonne, à l'AFM Téléthon.

Ainsi, les collectes en déchetteries, les bennes implantées au sein des communes de Bétheny, Bezannes, Champigny, Champfleury, Prunay, Saint Brice Courcelles, Saint Léonard, Sillery et Tinquieux ainsi qu'une collecte au sein des médiathèques de la Ville de Reims ont permis de collecter 27,54 tonnes de papier.

Ce résultat est en hausse par rapport aux éditions précédentes et permet le versement à l'AFM d'un don de **2203.20 €**.

Cette action a été possible grâce à la mobilisation des services des communes, les bénévoles du Téléthon, le personnel des bibliothèques et tous les métropolitains ayant déposé des papiers dans les bennes et les 5 déchetteries de l'agglomération. Aussi nous vous remercions chaleureusement de votre mobilisation et remercions l'ensemble des personnes ayant œuvrées à cette opération.

Nos partenaires ont réalisé bénévolement les prestations de collectes, SRN et SYCODEC, les opérations de tri, CHAZELLE, le recyclage du papier, NORSKE SKOG.

L'atelier de reprographie de Reims Métropole a réalisé l'ensemble des supports d'information.

Ce réseau de bénévoles et partenaires est indispensable à la réussite de l'opération tout en réduisant les coûts de logistique et de communication.

RACCORDEMENT AU RESEAU COLLECTIF D'ASSAINISSEMENT

Les travaux de raccordement au réseau collectif d'assainissement ont commencé chez un certain nombre de particuliers. Rappelons que chacun est libre de les effectuer lui-même ou de choisir une entreprise, qu'elle ait répondu ou non à l'appel d'offre de B3E.



La convention que chacun a signé avec Reims Métropole précise ce choix et permet la demande de subventions, une fois les travaux réalisés. Le bureau d'études B3E se tient à disposition pour toutes questions techniques et se charge de vérifier la conformité du raccordement lors de la visite de fin de travaux.

Il délivre alors un certificat de conformité qui, accompagné de l'attestation de vidage de fosse septique et des factures engagées, permet le déblocage des subventions.

CAMBRIOLAGES - RESTONS VIGILANTS !

Plusieurs méfaits sont à déplorer depuis le mois de septembre : plusieurs pavillons ont été cambriolés, rue Barthélémy et allée Saint-Basle, un véhicule a été dérobé sur le parking des immeubles, rue de la Pompelle.

Tous les sens en éveil, toutes les précautions prises ne suffiront peut-être pas à éloigner les malfaiteurs, mais la tâche ne doit pas leur être facilitée.

Merci d'être vigilant et de prévenir la gendarmerie si vous avez des doutes.

Attention également aux démarchages intempestifs qui ne sont pas autorisés dans le village. Seuls les pompiers, la factrice et les rippeurs sont tolérés.



STATIONNEMENT

Il n'est pas rare de voir des véhicules garés en contre sens et/ou des 2 côtés de la route. Les autobus et/ou camions ont parfois du mal à circuler.

Rappel des règles

Sur les chemins départementaux 7 et 8, le stationnement alterné est à respecter.

Dans tout le village, le stationnement sur les trottoirs reste interdit.

Seul un panneau indiquant le chevauchement d'un trottoir vous autorisera l'accès.

En agglomération, dans une rue à double sens vous devrez stationner dans le sens de la circulation (à droite).

LA VIE A PRUNAY

PHILIPPE, LE ROI DE LA GALETTE

Il est de renommée nationale que la galette des rois de Philippe Potet, boulanger-pâtissier à Prunay, est gourmande et délicieuse. La preuve ce diplôme remis en début d'année 2015 par la Fédération de la boulangerie et boulangerie-pâtisserie de la Marne.

Tout au long du mois de janvier, retrouvez dans nos galettes une collection de fèves exclusives et inédites « La BARBAGALETTE » et tentez de gagner 5 tirelires Barbapapa !

**Boulangerie-Pâtisserie
Atouts Pains**

**8, rue des Monts de Champagne
PRUNAY**

Tél. 03.26.61.73.24



EAUX FLUVIALES

Place Jean Durand, des bacs à fleurs ont été installés sur l'espace vert afin de protéger le drain filtrant des eaux fluviales, encrassés par le stationnement anarchiques des véhicules.



**Merci aux conducteurs
d'utiliser le parking.**



JCT ELECT

Alarme – Innovation –
Chauffage – Chauffe-eau –
Domotique – Interphones
– Portail motorisé – VMC-
Dépannage

Mobile : 06 75 87 06 78

Fixe : 03 26 35 22 62

Mail : jcelect@orange.fr

Site : www.jct.electricité-reims.fr

INFOS TRAFIC Ligne 16 Arrêt Prunay Mairie

A compter du
04 janvier 2016,
l'arrêt
PRUNAY MAIRIE
situé sur la place de la
Mairie sera déplacé
définitivement devant
la salle des fêtes de
Prunay.



ACTION CITOYENNE

Développer votre sens de la citoyenneté

Service civique :

Le service civique est un engagement volontaire au service de l'intérêt général, ouvert à tous les jeunes de 16 à 25 ans, sans condition de diplôme.

Les missions sont indemnisées.

Volontariats civils :

Ils s'exercent dans les domaines touchant la sécurité, la prévention, la défense, la cohésion sociale, la solidarité, le développement et l'aide humanitaire.

En France ou à l'étranger, ils s'adressent aux filles et garçons de 18 à 28 ans.

Engagement militaire :

Participer plus activement à la défense de la France et à la vie des armées en se portant candidat pour une formule d'engagement. Les métiers de la Défense sont ouverts aux filles et garçons à partir de 17 ans.



Volontariat dans les armées :

Les volontariats s'adressent aux filles et garçons de 18 à 25 ans pour une durée initiale d'un an et renouvelable jusqu'à 5 ans maximum. Ils participent aux missions des forces armées.

S'engager dans la réserve militaire :

Vivre une expérience personnelle et humaine exaltante, enrichissante et valorisante. Vouloir contribuer, en tant que citoyen, à la sécurité de son pays.

Pour servir la réserve, il faut être volontaire et être âgé d'au moins 17 ans.

plus de renseignements sur :

www.defense.gouv.fr

www.service-civique.gouv.fr

Suivez nous sur Facebook

OPERATION BRIOCHES

Les **PAPILLONS BLANCS** et **L'IME la Sittelle** remercient les habitants de Prunay d'avoir participé à l'opération brioches.

DON DU SANG

14 NOVEMBRE 2015

Au lendemain du 13 novembre, les donneurs de sang se sont bousculés pour faire un geste en réponse aux attentats terroristes.

Ainsi, cette mobilisation a permis **63 dons**, record absolu pour la collecte de Prunay.

Prochaine collecte prévue en mai prochain...



Don du Sang

IMPLANTATIONS DE NOUVEAUX PANNEAUX DE SIGNALISATION



Sécurisation routière du village :

Depuis le 3 novembre dernier, et afin d'améliorer la circulation dans notre village et renforcer la sécurité routière, des modifications de circulation ont été mises en place, retenons :

-La priorité à droite dans toutes les rues du village et pose de panneaux de signalisation verticale sur l'ensemble de la commune.

-Au croisement de la D8 / Rue de Groslay / Rue de la Voie du Moulin:

ajout de ralentisseurs et mise en priorités à droite.

-Au croisement de la rue des Monts de Champagne D7/ Rue de la Peille : mise en priorité à droite.

-Au croisement de la D8 / Rue des Bournots : mise en priorité à droite.

-Au croisement D8 / Rue du Bois du Chêne : mise en priorité à droite.

-Modifications de sens de circulation pour : la rue Gué Sarrazin, la rue St Gratien, la rue de la Voie du Moulin, la rue d'Avignon.

DEJECTIONS CANINES

Trottoir pas Crottoir

Trottoirs, espaces verts, les crottes doivent être ramassées.

Nous aimons les animaux de compagnie, ils nous apportent beaucoup de bien-être, mais aussi quelques désagréments. C'est pour cela que nous devons rester attentif aux déjections de nos animaux sur la voie publique et dans les espaces verts. Certaines villes en ramassent jusqu'à 17 tonnes par an, d'autres avec une surveillance font ramener les crottes à leur propriétaire avec un panel d'amendes en accompagnement, mais heureusement nous n'en sommes pas là.

Surveillez vos animaux de compagnie et faites que tout le monde les aime.

Un propriétaire de chien

EVENEMENT

Les derniers évènements de Prunay en images

Petit tour d'horizon des derniers évènements de Prunay, commémorations du 11 novembre, chemin des crèches, concerts, expositions, illuminations et décorations de Noël, ...

Bravo à tous ceux qui animent le village, et qui s'investissent sans compter pour apporter à tous joie et convivialité.



infos

HORAIRES :

Tous les mercredis de 17h à 19h
hors vacances scolaires

HORAIRES pour la rentrée :

Un dimanche par mois
de 11h à 12h
soit les 7 février, 6 mars, 3 avril
2016

TARIFS :

ADHESION ANNUELLE : 15€,
emprunt par livre adulte : 0.50€
et livre enfant : 0.30€ / mois.

ADRESSE :

1, rue Godon Vasnier
51360 PRUNAY

Service de
portage à
domicile

**Vous aimez lire, mais vous
avez des difficultés pour
vous déplacer ?**

Les bénévoles vous pro-
posent le portage de livres.
Des livres en Large Vision
peuvent également être
demandés au Centre de
l'Association.

**Vous souhaitez rejoindre
l'équipe bénévole ?**

Contactez-nous.

Pour tout renseignement :
cbptprunay@laposte.net
Tél. 03 26 61 72 31

BIBLIOTHÈQUE

BIENVENUE A L'ESPACE CULTUREL !

Toute la dynamique équipe de bénévoles «Bibliothèque pour tous» vous souhaite une belle et heureuse année 2015, pleine de lecture.



Coups de coeur



« Intérieur nuit »

Marisha PESSL - Editions Galimard

Un journaliste enquête sur un «sup-
posé» suicide : enquête sur fond de
cinéma et magie noire.

L'originalité de ce polar est l'inclusion
de photos, d'articles de presse, qui font
partie intégrante du roman et lui donne
une vraie réalité. Véronique



« La vérité et autres mensonges »

Sascha ARANGO - Editions Albin Michel

Henry, écrivain à succès, aurait une vie
de rêve si celle-ci n'était construite sur
le mensonge. Son épouse Martha, est
l'auteur de tous ses livres. Betty, son
éditrice est sa maîtresse et attend un
enfant de lui. C'est le début des pro-
blèmes. Rebondissements inattendus.
Micheline.

« Ne t'arrête pas »

Michèle GAGNON - Editions Nathan

Hacker talentueuse et solitaire, Noa vit
depuis plusieurs années en marge de la
société. Un jour, elle se réveille sur une
table d'opération, une cicatrice en tra-
vers de la poitrine, sans savoir où elle
est et pourquoi elle a été opérée...

Une saga pour les ados (et leurs pa-
rents) qui démarre très fort. Delphine



« Les oubliés du dimanche »

Valérie PERRIN - Editions Albin Michel

Juliette, aide-soignante de 21 ans, adore
s'occuper des personnes âgées et dé-
couvre la vie d'Hélène, 80 ans. Elle ra-
conte à la fois l'histoire de cette femme
et sa vie personnelle pas toujours facile
-surtout avec les hommes! - Un roman à
la fois chaleureux et mystérieux raconté
sur un ton humoristique. Des person-
nages que l'on n'a pas envie de quitter!
Dominique.



ADAP

LA VISITE DU PERE NOEL

Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir le Père Noël le Dimanche 13 décembre dans les rues de Prunay.

Les enfants ont ramassé les friandises avec grand plaisir et ont pu faire une photo souvenir sur les genoux du père Noël. Merci à tous d'avoir fait le déplacement, et surtout un grand merci à Madame LECQ de Sept-Saulx pour sa participation, en mettant à la disposition du Père-Noël et des enfants, sa calèche et son cheval.



BOURSE PUÉRIGULTURE
ET JOUETS (0 - 10 ANS)



DIMANCHE 24 JANVIER 2016
SALLE DES FÊTES DE PRUNAY

8 H - 13 H

Inscription : adap.prunay@gmail.com

INSCRIPTIONS
adap.prunay@gmail.com

**BÉNÉVOLES
ON A BESOIN
DE VOUS!**

Il est vital pour l'association ADAP de mobiliser des volontaires pour les événements majeurs de la vie de la commune comme la brocante, le père Noël, le bal etc...

La réussite de nos manifestations dépend aussi de vous, elles sont un lieu d'échange, de rencontre et de convivialité.

Il serait dommage que l'ADAP ne perde pas à cause d'un essoufflement et un manque d'actifs, n'hésitez donc pas à proposer votre aide, toutes les personnes intéressées sont les bienvenues au sein de l'association !

La présidente remercie les volontaires actuels qui s'investissent sans compter.

FC PRUNAY

LOTO 2015 DU FC PRUNAY



refait à neuf, les buts et abris repeints et des filets neufs seront achetés.

Toute l'équipe organisatrice a joué son meilleur match : Neness, Sabine, Fernand, Christelle, Flo, Jean-Jacques, Catherine, Max, Caroline, Laurent, Françoise, Fred, Sylvie, Geoffrey.

Un loto historique !

C'est une première pour le F.C.PRUNAY. L'arbitre de la rencontre n'avait plus un carton à distribuer et la salle des fêtes était bondée.

Le Président/animateur Fred Buridant a rappelé que cette année 2015 était une année d'investissements après avoir renouvelé les vestiaires en 2014, l'espace buvette allait être

*« c'est beau de voir
un monde qui joue »*

Le club remercie tous les joueurs et s'excuse auprès de la trentaine de personnes qui n'a pas pu être accueillie.

Rendez vous en
mars 2016
pour le prochain loto.

Dossiers :

Combien coûte un élève chaque année ?

De la maternelle au lycée, l'instruction de nos enfants coûte. Au nom du principe républicain d'égalité, si la gratuité est impossible, la participation directe des familles reste faible. Les chiffres que vous découvrez ci-dessous sont extraits d'un article du magazine « *ça m'intéresse* » de novembre 2015 qui traite du sujet.

Selon l'estimation nationale moyenne, un élève de maternelle ou d'élémentaire coûte chaque année **6 220€**, répartis en :

3 209€ à charge de l'Etat, comprenant la rémunération des agents de l'état,

2 507€ à la charge de la commune, comprenant les frais de structures (les bâtiments, la restauration scolaire, les fournitures scolaires, le mobilier et le personnel d'encadrement, d'entretien et d'administration),

351€ à la charge de la famille, comprenant la cantine, l'achat de fournitures et d'équipement, l'assurance scolaire,

143€ à la charge de la Caisse d'allocations Familiales en versement de l'allocation de rentrée scolaire, sous conditions de ressources.

**LES CHIFFRES DE NOTRE COMMUNE (sources mairie)
SERONT COMMUNIQUÉS
DANS LA PROCHAINE ÉDITION
(avril 2016)**

Concours
de NOEL

Voici venu le moment de révéler au monde entier les résultats du concours de l'Echo de Prunay, édition 2015 :

Parmi cents œuvres uniques, les dix lauréats primés sont : Aveline PERRIER-LAMBERT (PS), Emma MEYER (PS), Célia LECONTE (MS), Axel CHEVRON (MS) Léna THIEBAULT (GS), Adrien FRANCOIS (CP), Victoire BONNET (CE1), Nirina DES-SAINTE KAPLON (CM1), Lucie TAILFERT (CM2).

Clémence MERCIER (CE2) est la gagnante du concours 2015 de l'Echo de Prunay

Merci, encore et toujours à tous les enseignants de l'école qui permettent que ce concours existe, et soit une réussite non seulement par le nombre de participants, mais aussi par la qualité des œuvres proposées.



Activités :

Des « nids » douilletts



En partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux, la commune de Prunay s'investit dans l'installation de nichoirs à des endroits stratégiques.

En avril dernier, quelques représentants du conseil municipal ont arpenté les rues du village avec des représentants de la **LPO**, pour repérer les endroits susceptibles d'accueillir des nichoirs.

Les maîtres d'œuvre seront les élèves accueillis pendant les activités périscolaires, ou la garderie, et leurs animatrices.

Dès que l'information est arrivée aux oreilles de la population, des habitants intéressés ont passé commande, ou se sont fait installer des nichoirs spécifiques, comme le nichoir à chouette effraie dans une grange bien accueillante.

En cours de fabrication, les nichoirs assemblés par les enfants seront fixés dès cet hiver près de l'école, place Jean Durand, près de l'église et dans le jardin communal, à tous les endroits où les arbres le permettent.

Cependant, conscient que les nichoirs doivent chaque année, en fin de saison, être nettoyés, il conviendra d'en limiter le nombre, pour rester raison-

nables malgré le succès de l'opération, sauf chez les habitants désireux d'accueillir les petites bêtes à plumes.

La réussite du projet sera visible dès le printemps prochain en observant les allers et venues d'une clientèle bien présente dans le village mais peut-être difficile à contenter. A suivre...



Le jardin pédagogique de Prunay

Le jardin pédagogique de Prunay existe depuis 2002 . « C'est une idée de Jean-Jacques Rovère, ex-employé communal du village et ex-maraîcher », nous précise Maurice Jacqueminet, horticulteur de métier également à l'origine du projet.

L'équipe d'animation est composée de Maurice, de Jean-Patrick Baguerey, véritable passionné de jardinage, et de Jean-Paul Phillipot, maraîcher et plus de 50 ans de marché derrière lui.

Tous trois sont Prunaysiens, retraités, bénévoles, et s'impliquent de façon remarquable à transmettre leur passion du jardin et de l'horticulture.

Ainsi, depuis plus de 13 ans, la commune de Prunay met à la

disposition de nos passionnés, un terrain devenu potager et la serre communale adjacente pour leur permettre d'accueillir, quelques heures par mois, de petits jardiniers en devenir.

En effet, dans le cadre d'un projet d'école mis en place par Monsieur Alain Robiquet, Professeur des écoles, l'équipe d'animation du jardin pédagogique accueille cette année les 29 élèves CM1-CM2 de l'école élémentaire de Prunay.

« notre objectif est de faire découvrir les variétés anciennes de légumes et donner le goût du jardin. Les enfants nous paraissent les meilleurs messagers »





PARANT

Donner une seconde vie à
votre sapin, recyclez-le.



Du 4 au 25 janvier 2016, déposez
gratuitement dans la benne rue
Henry Vasnier votre sapin, il sera
recyclé en compost.

En partenariat avec la commune de Prunay



agenda

22

janv. 2016 VOEUX DU MAIRE
SALLE DES FETES - 19H

24

janv. 2016 BOURSE PUERICULTURE
SALLE DES FETES

30

janv. 2016 PERMANENCE ELU -
MAIRIE - 11H-12H

27

fév 2016 PERMANENCE ELU -
MAIRIE - 11H-12H

infos

Mairie de Prunay
Place Godon Vasnier
51360 PRUNAY
Tél. 03 26 61 72 44
Fax. 09 70 06 29 99
Mail : secretaireprunay@orange.fr
www.prunay-en-champagne.fr

Ouverture du secrétariat :
Lundi de 17 à 19h30
Mardi / Jeudi / Vendredi de 10h à 13h

